

GROUPE PIERRE MARTINET



Fabrication de salades, traiteur
Saint Quentin Fallavier
670 salariés (effectif France)

www.martinet.fr

Représentée par Manuel LAMBERTIN, *responsable environnement*
mlambertin@martinet.fr

et Christine RENARD, *directrice développement durable* : crenard@martinet.fr

Descriptif de l'action réalisée en 2011 :

Diagnostic développement durable au sens large sur la base de la norme ISO 26000
Mettre en place une démarche globale de progrès continu en termes de responsabilité sociétale.

Éléments ayant motivé le choix de l'action :

Élargir la démarche développement durable du groupe à tous les sujets de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE).
Se baser sur une norme permettant d'être plus lisible.
Établir un diagnostic et un plan d'actions en matière de développement durable au sens large.

Indicateurs de suivi/résultats atteints :

Réalisation des 4 dernières étapes du diagnostic : élaboration d'un plan d'actions, rédaction de documents associés (rapport développement durable...), communication, mise en œuvre du plan d'action à long terme
Toutes les étapes sont réalisées ou démarrées

Moyens mobilisés pour sa mise en place :

25 200 euros + temps interne important mais non estimé (tous les collaborateurs impliqués)

La directrice développement durable et 18 personnes fortement associées

Témoignage de Christine RENARD



« Afin de structurer nos actions de développement durable en fonction de nos valeurs, de notre parcours et de notre projection dans le futur, nous avons lancé cette démarche globale sur la base du référentiel ISO 26000. Nous souhaitons également profiter de ce travail de réflexion pour impliquer l'ensemble du personnel autour d'un projet commun, ainsi que l'ensemble de nos partenaires. Action Bourbre Responsable nous permet de faire reconnaître cette démarche de groupe au niveau local et de valoriser le travail effectué. Cela s'inscrit parfaitement dans notre plan d'actions car une ouverture concrète sur les actions et entreprises locales fait partie intégrante de la responsabilité sociétale d'une entreprise et ne peut que lui être bénéfique ».

